

Personne n'ignore que le NPD est le parti qui a la pire réputation de tous les partis au pays, mais même lui a proposé des amendements que beaucoup de députés jugent acceptables. On pourrait également apporter beaucoup d'autres amendements à cette proposition du gouvernement que la plupart des députés jugeraient acceptables. Étant donné que la Chambre est maintenant saisie de 42 amendements, j'hésite à suggérer d'autres modifications, mais à titre de membre du comité qui a examiné assez longuement le projet de loi, je suggérerais que . . .

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. J'hésite à interrompre le député, mais je lui rappellerai la directive que M. l'Orateur a donnée dans le courant de la journée au sujet du nombre d'amendements proposés au projet de loi à l'étude. Peut-être que le député n'a pas eu l'occasion d'exprimer son point de vue, mais conformément à la suggestion de M. l'Orateur, je l'inviterais à ramener ses propos aux principes généraux du bill incorporés dans l'amendement à l'étude.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, j'aimerais vous signaler que le député d'Assiniboia (M. Knight) a proposé un amendement concernant les agents de circonscriptions et j'estime que j'ai le droit de le mentionner. Je n'ai pas envie de commencer une controverse avec le porte-parole du NPD, mais je ne peux m'empêcher de souligner que son amendement produirait un changement radical dans l'application de la mesure à l'étude. Peut-être que j'appuierais son amendement et je l'ai déjà fait à l'étape du comité, mais je dois préciser que les membres du comité ont étudié cette question d'une façon très objective.

Le président du Conseil privé (M. MacEachen) a manifesté l'intention de présenter un certain nombre d'amendements au projet de loi, mais il s'en est abstenu étant donné les amendements proposés par d'autres députés. Il a motivé son attitude en invoquant les recommandations faites au comité. C'est également pour cette raison que bien peu de députés de mon parti ont proposé des amendements. Nous avons cru qu'il ne fallait pas passer trop de temps à discuter du projet à l'étude qu'il fallait plutôt l'adopter rapidement. J'espère que la Chambre appuiera les recommandations du comité et, au nom de mon parti, je déclare que nous sommes en faveur de la mesure.

M. Frank Howard (Skeena): Il est réconfortant d'entendre monsieur l'Orateur, les commentaires du député de Lanark-Renfrew (M. Dick). Malheureusement, en travaillant avec un député dans un comité vous en arrivez à bien le connaître. Il n'y a pas de formalité et vous devenez familier avec lui jusqu'à connaître son prénom. Ce n'est peut-être là l'attitude qu'il convient de prendre, mais il demeure que c'est la manière dont nous procédons au comité.

● (2020)

M. Dick: Lanark, Renfrew, Carleton.

Dépenses d'élection

M. Howard: Quoi qu'il en soit, il est réconfortant d'entendre les commentaires du député, car j'ai écouté le porte-parole officiel des conservateurs plus tôt cet après-midi, le député de Halton (M. O'Connor). J'ai eu l'impression d'après ce qu'il a dit que même s'il reprochait au bill des lacunes et le trouvait incomplet et peu satisfaisant, lui et les conservateurs allaient l'appuyer, l'approuver, déclarer qu'il représentait la meilleure solution possible et en accélérer l'adoption. Je sais, naturellement, que d'autres conservateurs ne pensent pas ainsi car ils ont fait connaître leurs opinions plus tôt. Ce serait étrange, à mon avis, si ce parti qui représente l'opposition officielle, le seul parti ayant un chef officiel, contractait soudain un mariage de convenance avec les libéraux sans rien recevoir en retour.

Mon ami le député de Hamilton-Ouest m'aide encore une fois énormément à préciser ma pensée et mes commentaires. L'honorable député de Halton a fait un peu plus tôt des remarques que j'ai trouvées peu aimables à mon sujet à propos de ma position face à ce projet de loi. Il a mentionné le chiffre de 20 p. 100 proposé par le projet de loi. Il s'agit du pourcentage des voix que doit obtenir un candidat avant d'avoir droit au remboursement d'une partie de ses dépenses par le Trésor public. L'honorable député de Halton a essayé de tirer certaines conclusions du fait que j'avais présenté en comité une motion ayant pour but de réduire cette part à 10 p. 100. On l'a jugée irrecevable car elle passait outre à la recommandation du gouverneur général relative aux dépenses. J'aimerais maintenant proposer un amendement que nous étudierons un peu plus tard afin d'augmenter cette limite à 70 p. 100. Il a dit entre autres que si on refusait de voir les choses à ma façon j'allais me rebiffer, laissant entendre que, si je ne pouvais pas jouer selon ses règles, je n'avais pas d'affaire là.

Je ne peux me faire à l'étrange mentalité ni à la façon d'envisager la situation de l'honorable député de Halton. Il ne semble pas pouvoir faire la distinction entre le travail d'un député en comité, soit de présenter des motions afin de faire connaître la position de son parti, et le travail d'un député à la Chambre qui est là à titre de représentant de sa circonscription; c'est justement ce que je fais présentement. En cas de doute, j'ajouterai que je m'oppose à tout remboursement des dépenses des candidats avec de l'argent tiré du Trésor public.

M. O'Connor: Votre premier amendement aurait augmenté le montant des remboursements.

M. Howard: L'honorable député de Halton, qui vient de faire ce commentaire, aura l'occasion d'exprimer son opinion s'il se conforme au Règlement et participe au débat par les voies normales au lieu de grogner à son siège. J'aimerais faire remarquer que le porte-parole officiel de l'opposition officielle a déclaré ici qu'elle est tout simplement folle du projet de loi, folle des libéraux et qu'elle fera tout ce qu'elle peut pour expédier l'adoption du bill et que tous les mécontents sont suspects.